

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains
Edition française du journal *Zeit-Fragen*

La paix a également besoin de vérité

hd. Le 29 janvier, le processus de paix pour la Syrie a débuté à Genève, sous la direction du médiateur de l'ONU Staffan de Mistura, dans des conditions très difficiles. Le Conseil de sécurité des Nations Unies avait exigé une telle rencontre dans sa résolution 2254 du 18 décembre 2015. Le but de ces négociations, prévues pour ces prochaines semaines, est de mettre un terme aux tueries se

déroulant depuis près de 5 ans dans ce pays martyrisé. Il est donc prévu de former un gouvernement transitoire et d'élaborer une nouvelle Constitution, puis de permettre des élections dans le pays. De façon explicite, il a été décidé par le Conseil de sécurité que l'avenir du pays relevait uniquement de l'affaire et de la responsabilité des Syriens – ce qui est le contraire de tout ce qui a été mis en œuvre au

cours des 5 dernières années. A maintes reprises, «Horizons et débats» a déjà publié des informations de fond, ne correspondant pas toujours à celles du «mainstream» occidental. Selon nos convictions, entamer un processus de paix durable, nécessite l'accès du public à des informations complètes et véridiques, autant que cela est possible.

L'ambassadeur de l'Inde confirme: la guerre en Syrie a été fomentée de l'extérieur

Interview de V. P. Haran, ancien ambassadeur indien en Syrie



V. P. Haran
(photo mad)

dwn. L'ancien ambassadeur indien à Damas le fait comprendre dans un rapport significatif: la représentation occidentale selon laquelle le président syrien Assad devait être renversé par une insurrection populaire, n'est pas viable. La guerre a été importée du

dehors, entre autres par les pays du Golfe et Al-Qaïda. Les Etats-Unis y ont collaboré en soutenant le Front Al-Nusra. Assad a sous-estimé le danger – parce qu'il pensait que son peuple le suivrait.

De 2009 à 2012, V. P. Haran a été ambassadeur de l'Inde en Syrie. Il s'en est entretenu avec le magazine indien *Fountain Ink*, plusieurs fois primé, expliquant comment certains des médias ont amplifié la révolte, et sur l'évidence de la présence d'Al-Qaïda sur le terrain dès les premiers jours du conflit. L'évaluation de l'ambassadeur confirme l'analyse du journaliste américain Seymour Hersh selon laquelle Assad n'avait à craindre aucune opposition militante dans son propre peuple.

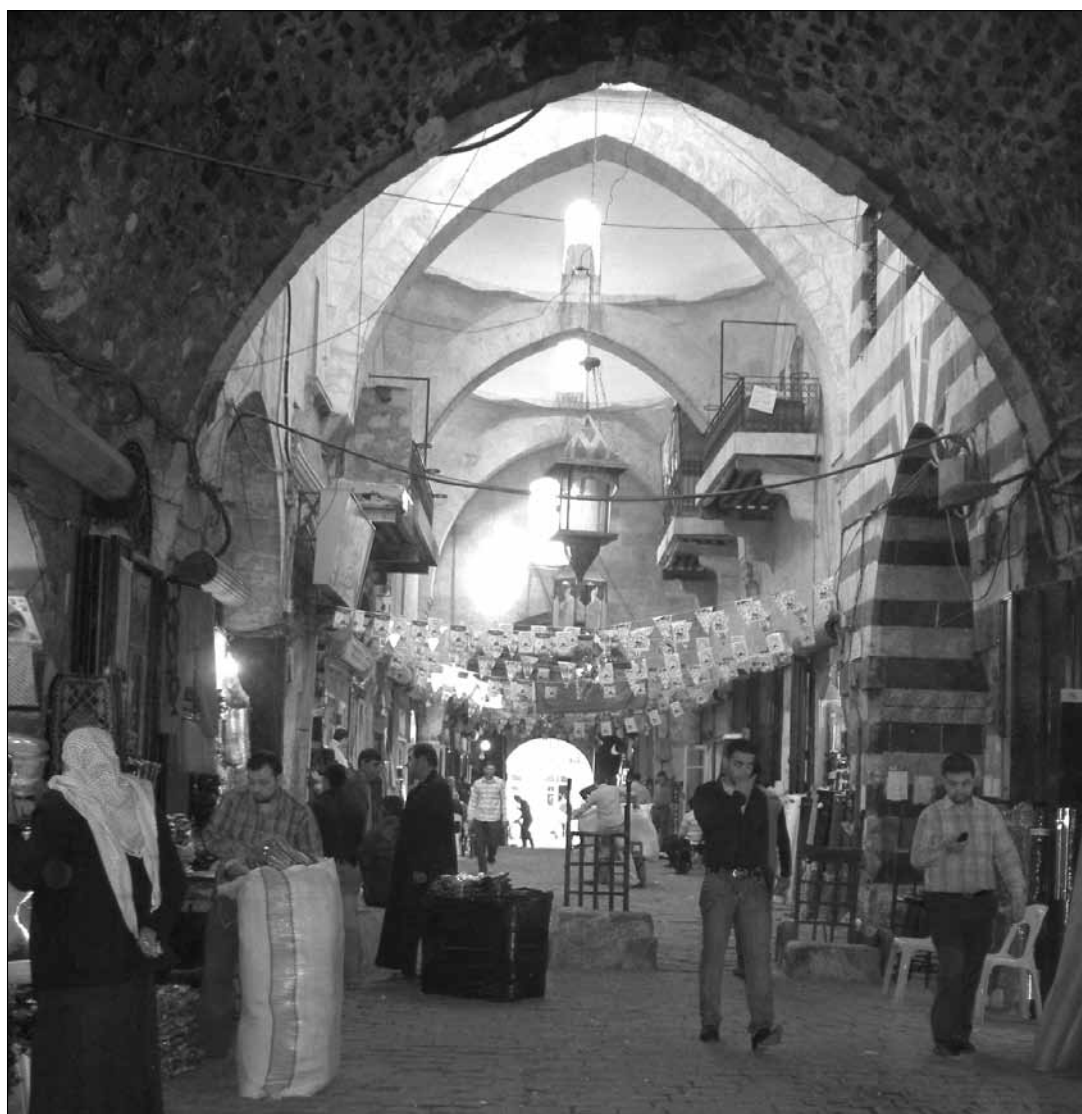
Fountain Ink: A quoi ressemblait la Syrie lors de votre arrivée en janvier 2009?

V. P. Haran: La Syrie était un pays pacifique sans tensions internes. L'économie syrienne se portait bien, avec un taux de croissance moyen de 5%. Le taux de chômage était d'environ 8% mais les Syriens sans emploi pouvaient en trouver un dans les pays du Golfe. Il existait cependant un pourcentage élevé de chômage chez les diplômés. Le niveau de la dette extérieure de la Syrie se maintenait à un taux confortable de 12,5% du PIB. Le créancier principal était la Russie, qui avait annulé la plus grande partie de cette dette. La sécheresse dans le nord-est représentait le problème majeur entraînant une délocalisation massive des populations vers le sud et le sud-est.

Et comment vivait-on à Damas?

Les diplomates ont tendance à mener une vie retirée mais je me rendais dans le centre-ville, parfois en taxi, pour prendre un thé dans un café et discuter avec les gens. C'étaient de merveilleux moments et des jours heureux. Le maintien de l'ordre ne posait jamais de problème. Mes collègues féminines m'expliquaient qu'elles pouvaient porter des bijoux et rentrer chez elles à pied à deux heures du matin en toute sécurité. Dans certains quartiers, les restaurants restaient ouverts jusqu'à cinq heures du matin. On avait l'impression qu'il n'y avait jamais de problèmes de sécurité dans les rues. Cela était supposé être dû à la *mukhabarat* (la police secrète militaire) mais il me semblait que les gens se sentaient responsables de la sécurité collective.

Quand je suis arrivé à Damas, on m'a raconté qu'une personne sur deux apparte-



Avant la guerre: atmosphère pacifique dans un souk d'Alep. (photo mad)

nait à la mukhabarat. C'est une surestimation grossière. Il existe une police secrète fonctionnant très efficacement à l'intérieur du pays mais je n'y ai jamais eu affaire directement. Une seule fois en quatre ans de présence j'ai fait l'objet d'une filature, à Media, dans la province d'Idlib. Une jeep nous a suivis, mais sans intimidation.

Aviez-vous anticipé un «Printemps arabe» en Syrie?

Lors de la situation tendue en Tunisie et en Egypte, le président *Bashar al-Assad* est passé à la télé pour préciser que les conditions politiques et économiques étaient différentes en Syrie. Il a exprimé sa conviction que la Syrie ne suivrait pas le même chemin. C'était également l'évaluation générale de la communauté diplomatique.

Bashar al-Assad était un dirigeant populaire et c'est en partie la raison pour laquelle il est encore au pouvoir. Il n'existe pas d'opposition interne adéquate et un grand nombre de problèmes en Syrie ont été créés par des intervenants étrangers tentant de se débarrasser d'un régime dérangeant. Dans un sondage réalisé dans le monde arabe en 2009, 67% des votants l'ont élu en tant que personnalité arabe la plus populaire. La communauté diplomatique elle-même, tout comme les diplomates occidentaux, s'accordaient sur le soutien qu'il recevait de la part de 80% des Syriens. Il avait initié des réformes en 2000 mais n'avait pu les mener à bien à cause de l'opposition du parti Baas.

Ce n'était pas non plus un antagonisme sunnites-chiïtes. Jetez un coup d'œil aux chiffres: il y a plus de 50% de musulmans sunnites en Syrie et ce sont les Kurdes, les Druzes, les Maronites, les Assyriens, les Alaouites et quelques autres composant le reste. Bashar al-Assad reçoit un soutien total de la part des minorités et même une forte proportion des musulmans sunnites se déclare en sa faveur. Mais à l'époque de mon départ en 2012, la Syrie avait beaucoup changé. Si les premières années de mon mandat avaient ressemblé au paradis, les choses ont commencé à se détériorer dès le début de l'année 2011.

Vous souvenez-vous des premières manifestations de 2011?

En février, alors que Bahreïn connaissait des mouvements de protestations, certaines ONG ont tenté d'organiser des manifestations à Damas. Il y en a eu deux, deux week-ends de suite, mais il n'y eut pas plus de 20 ou 30 participants. Les journalistes et les membres de la communauté diplomatique étaient nettement plus nombreux que les manifestants. Puis, en mars 2011, les enfants ont tagué les murs de l'école et il y a eu une grande manifestation. La semaine suivante, il y a eu une manifestation à Latakieh et ensuite, chaque vendredi, quelque chose se produisait.

Rapidement, certains quartiers de Latakieh, d'Homs et de Hama sont devenus chaotiques mais Alep restait calme et ceci préoccupait énormément l'opposition, qui ne réussissait

pas à soulever la population d'Alep contre le régime; aussi ont-ils envoyés des bus chargés de gens vers Alep. Ces gens mettaient le feu dans les rues, puis s'en allaient. Les journalistes répandaient ensuite l'information selon laquelle Alep s'était soulevée.

A ce propos, il faut ajouter ceci: parmi les médias, certains ont exagéré en montrant la Syrie sous un jour négatif. Parfois, on a rapporté des choses qui ne s'étaient pas produites. Par exemple, j'étais en conversation avec un Sheikh important quand mes collègues ont commencé à m'appeler frénétiquement, m'informant que ce Sheikh jouerait un rôle dans les manifestations devant se dérouler cet après-midi-là. Mais rien de tout cela ne s'est produit; en fait à ce moment-là, lui et moi déjeunions ensemble.

Il y a eu beaucoup d'exagération dans les médias.

Il y a eu un exemple marquant. A Idlib, des extrémistes sunnites se sont rendus à Alep et ont exhorté la population à rejoindre l'opposition. Les gens d'Alep les ont battus et forcés à partir. La foule est devenue ingérable et la police a dû intervenir pour en reprendre le contrôle. Les extrémistes sunnites ont dû se réfugier dans une maison sous la protection de la police qui leur a fourni des uniformes leur permettant de s'échapper sans être lynchés.

Damas a-t-il beaucoup changé pendant cette période?

Je me souviens d'un incident le 14 avril 2011, alors que j'accomplissais ma promenade quotidienne jusqu'au stade situé à environ deux kilomètres. En chemin, j'ai dépassé la boulangerie devant laquelle je passais chaque jour et j'ai remarqué qu'il y avait une longue queue devant cette boutique habituellement si calme. Au retour, il y avait toujours la queue et j'ai demandé pourquoi. Les gens voulaient s'approvisionner en pain parce qu'ils avaient entendu dire qu'il allait se passer quelque chose. Le jour suivant, qui était pourtant un vendredi, rien ne s'est produit.

Lorsque la situation a empiré au cours de la seconde moitié de 2012, je remplaçai ma promenade au stade par une promenade autour du parc du quartier de Mezze. Un jour, une moto arrivant à toute vitesse, a tourné le coin de la rue en faisant hurler son moteur. Puis est arrivée une jeep de la sécurité qui a manqué le virage pris par la moto, ayant perdu sa piste. Ne pouvant la retrouver, ils sont entrés dans le parc pour voir si des gens avaient vu quelque chose. C'est alors qu'on nous a dit que ceux qui étaient sur la moto avaient planifié des attentats.

A Mezze, tout près du quartier où vivaient les diplomates, il y avait un champ de cactus où les rebelles s'étaient introduits en creusant un tunnel. Ils y avaient établi un camp d'où ils tiraient des fusées incendiaires en direction du cabinet du Premier ministre. Ensuite les forces de sécurité s'y sont introduites pour détruire ce camp. C'était une opération ciblée et lors d'une discussion avec une personne vivant dans un appartement disposant d'une vue sur l'endroit, celle-ci m'a dit

La paix a également besoin de vérité

«Barils d’explosifs» dans la guerre en Syrie

Peu d’initiatives en faveur de la vérité mais une intense propagande belliciste

km. Joachim Guilliard est engagé dans les mouvements pour la paix depuis les années 1980 et depuis longtemps journaliste amateur et écrivain. En 2001, il lança l’initiative contre l’embargo de l’Irak et en fut le porte-parole avec l’ancien coordinateur du programme d’aide de l’ONU pour l’Irak, *Hans-Christof von Sponeck*.

Le 26 janvier 2016, le journal «Junge Welt» a publié un article détaillé et bien documenté dans lequel on prétendait que l’armée syrienne utilisait des «barils d’explosifs», ce qui correspondait à un crime de guerre. Cette affirmation est entretemps devenue «l’argument essentiel servant à justifier l’objectif du renversement du gouvernement et le refus de toute collaboration avec le gouvernement».

Les «barils d’explosifs» sont des engins explosifs improvisés, fabriqués à l’aide de grands tonneaux métalliques ou d’autres gros récipients remplis d’explosifs et de fragments de métal. Leur production est moins chère que les armes usuelles et elles peuvent être lancées depuis des hélicoptères et des avions civils.

Les affirmations selon lesquelles le gouvernement syrien se sert de telles armes sont avancées principalement par les médias occidentaux et certains groupes de défense des droits humains. Il s’agit de donner l’impression que les attaques avec ces armes se dirigent essentiellement contre des quartiers habités et des installations civiles. A ce sujet, Guilliard cite un passage d’un communiqué de presse d’Amnesty International (AI) concernant un rapport de mai 2015, affirmant que «les terribles frappes aériennes répétées contre des quartiers habités font apparaître une politique voulant de plein gré attaquer systématiquement la population civile par des attaques représentant des crimes de guerre et des crimes contre l’humanité».

L’organisation américaine *Human Rights Watch* (HRW) estime dans son rapport de février 2015 que «la répartition des endroits avec de grosses destructions» font apparaître que les forces gouvernementales agressent «l’ensemble de la population» des villes concernées «avec des engins explosifs».

La plupart des rapports de ces deux organisations portent sur la ville d’Alep, àprement disputée depuis juillet 2012. Guilliard estime toutefois insensée l’affirmation selon laquelle l’armée syrienne utiliserait de tels barils d’explosifs pour «punir» la population civile: «Vu la situation difficile de l’armée syrienne, devant se battre sur un grand nombre de fronts, l’affirmation qu’elle puisse encore trouver le temps d’entreprendre de larges actions punitives, est relativement absurde. Il est beaucoup plus vraisemblable que là où l’aviation porte ses attaques, il y ait des installations militaires importantes des milices adverses, car ces dernières se trouvent souvent dans les villes.»

Même les plans établis par HRW et AI avec les lieux prétendument bombardés par des «barils d’explosifs» à Alep permettent de le reconnaître. La plupart des objectifs, contre lesquels l’aviation syrienne a lancé des attaques, se trouvent dans des régions définies comme étant «contrôlées par l’opposition». Cette «opposition» est constituée surtout avant tout de milices radicales islamiques et djihadistes.

De plus: «Il n’y avait pas eu de manifestations significatives contre le gouvernement à Alep en 2011 et la deuxième plus grande ville de Syrie n’a pas connu de troubles pendant plus d’un an. Toutefois, des milices hostiles au gouvernement, bien approvisionnées grâce à la proximité de la frontière turque, avancèrent jusqu’à Alep en juillet 2012 et purent, après de sérieux combats, prendre le contrôle de la moitié orientale du centre-ville.» Selon Guilliard, la plupart des citoyens d’Alep, «qui tombèrent sous la coupe de la brutale oppression des milices, n’éprouvèrent aucune sympathie pour ces nouveaux seigneurs. Beaucoup s’enfuirent dans les quartiers tenus par les forces gouvernementales ou dans les régions côtières sécurisées.» Il n’y avait donc aucune raison d’entreprendre des actions punitives contre «l’ensemble de la population».

D’après Guilliard, l’affirmation selon laquelle la plupart des cibles à Alep seraient trop éloignées du front pour avoir une importance militaire ne convainc pas. «Aucun endroit de la région contrôlée par les milices, telle que signalée sur les cartes de HRW et AI, est à plus de 2,5 km de la ligne de front. En outre, lors de la reprise de combats, il semble que la plupart des habitants restants ont fui la zone. Ainsi, au début de 2014, 500 000 personnes ont quitté les quartiers de la ville tenus par les milices lorsque l’armée syrienne avait lancé une nouvelle offensive. Des quartiers entiers se sont vidés. On ne peut donc guère parler d’attaques ciblées contre la population civile, comme cela est affirmé selon les attaques marquées sur la carte de HRW de cette période.»

Outre cela, Joachim Guilliard a découvert qu’on manipulait avec des données falsifiées: «Le 26 février 2015, HWR a présenté via *Twitter* la photo d’un quartier fortement détruit avec le commentaire suivant: «L’armée syrienne utilise des barils d’explosifs malgré l’interdiction absolue.» En réalité, cette photo avait déjà été publiée par le «New York Times» le 13 février. On y voyait la ville kurde de Kobané qui avait été, selon la légende, «détruite par les forces islamistes et les attaques aériennes de la coalition menée par les Américains». Le 8 mai, le chef de HWR, *Kenneth Roth*, a publié une autre photo aérienne d’un quartier détruit, illustrant prétendument «ce que les barils d’explosifs

d’Assad ont fait à Alep». En réalité, c’était une photo de Gaza prise l’année précédente.»

De nombreuses vidéos et images voulant placer l’armée syrienne et le gouvernement sur le banc des accusés, sont fournies par l’*Observatoire syrien des droits de l’homme* (OSDH) sise à Coventry en Angleterre, par des comités de coordination locaux et par la *Shahba Press Agency*. Selon Guilliard, les médias présentant ces infos «n’ont, semble-t-il, repris leurs énonciations sans vérification, bien qu’elles proviennent de toute évidence d’une partie belligérante spécifique».

Il en est de même des nombreux rapports d’AI et HRW qui prennent une importance particulière due à la bonne réputation dont bénéficient les organisations des droits de l’homme: «Leurs rapports reposent également en grande partie sur les données de ces mêmes sources – donc outre celles mentionnées ci-dessus également le *Violations Documentation Center* (VDC) d’Istanbul et le *Syrien Network for Human Rights* (SNHR) en Grande-Bretagne. Toutes ces organisations sont étroitement liées à des groupes d’opposition à l’intérieur et à l’extérieur de la Syrie. Elles ont leurs sièges dans les pays qui s’engagent pour un «changement de régime» en Syrie et qui les financent, au moins en partie.»

Joachim Guilliard examine en détail la source la plus importante de toutes les accusations contre le gouvernement syrien, l’«Observatoire syrien des droits de l’homme», et révèle son caractère problématique. Malgré cela (ou: peut-être pour cette raison?) cette organisation est financée par l’Etat britannique, par l’UE et un certain nombre de médias britanniques.

«Naturellement, explique Guilliard, la partialité dans les recherches ne signifie pas, que tous les rapports sur les attaques aériennes ayant touché des installations civiles et ayant fait des victimes civiles sont inventés. Il est probable que les forces armées syriennes ont engagé et engagent les forces aérienne également dans des cas où le risque pour des personnes non impliquées est excessivement haut». Mais cela est vrai dans une «dimension bien plus grande pour les attaques des Etats-Unis et des autres pays de l’OTAN dans des situations de guerre similaires: tant en Afghanistan qu’en Irak occupé, où l’armée de l’air a attaqué des positions ennemies dans les villes et il en a été de même dans la guerre de l’OTAN contre la Libye en 2011». Mais ni AI ni HRW y ont fait des recherches systématiques et se sont montrés autant scandalisés que cela a été le cas concernant les activités de l’armée de l’air syrienne et plus récemment aussi les attaques aériennes russes en Syrie.

«Manifestement, explique Guilliard dans la dernière partie de son enquête, il y a un lien entre les buts de politique étrangère

des Etats-Unis et de ses alliés européens et les campagnes d’AI et de HRW. Cette dernière a déjà souvent été critiquée à cause de sa grande proximité de la Maison blanche et du Département d’Etat, tout spécialement en juillet 2014 dans une lettre ouverte des lauréats du prix Nobel et d’anciens fonctionnaires de l’ONU. Celle-ci se dirigeait surtout contre le fait que souvent des postes influents au sein de HRW étaient occupés par des personnes ayant eu des fonctions de haut niveau dans le gouvernement, l’armée et la CIA et vis-versa des dirigeants de HRW avaient pu accéder à un poste gouvernemental – les critiques parlent d’un mécanisme à effet de porte tournante. Ainsi, par exemple, l’ancien analyste de la CIA *Miguel Díaz* a été nommé conseiller de HRW. Huit ans plus tard, il a pu faire profiter de ses expériences le Département d’Etat américain dans sa nouvelle fonction d’agent de liaison entre les services secrets et les experts non-gouvernementaux. Tom Malinowski devint directeur de l’organisation pour Washington, lui qui était, lors des bombardements de la Yougoslavie en 1999, directeur en chef du Conseil de sécurité nationale à la Maison blanche et responsable de la rédaction des discours de politique étrangère. Dans sa nouvelle fonction, il promeut la guerre en Libye et la loua à la fin comme étant «la réaction militaire la plus rapide en vue d’une crise menaçante des droits de l’homme». Sous *Obama*, il devint par la suite secrétaire d’Etat pour la démocratie, les droits de l’homme et le travail au ministère américain des Affaires étrangères. Parmi les principaux sponsors de HRW se trouvent des fondations de grands groupes américains. Leur plus important donateur est probablement le milliardaire *George Soros*. Uniquement en 2010, sa fondation «Open Society Foundation» a fait parvenir plus de 100 millions de dollars à l’organisation HRW».

En observant AI, on peut souvent découvrir une certaine proximité à des positions de politique étrangère des Etats occidentaux. Ses centres d’intérêts se trouvent souvent dans des pays se trouvant en ligne de mire des Etats-Unis et pays membres de l’UE. «Son influente section américaine n’est également pas libre de l’effet de porte tournante. Ainsi c’est précisément *Suzanne Nossel* qui devint en 2012 directrice d’AI (USA) après avoir été chef de service au Département d’Etat et avoir joué un rôle important dans l’introduction «de résolutions pionnières contre la violation de droits de l’homme» contre l’Iran, la Syrie et la Libye. Elle a également introduit la notion de «Smart Power» pour définir le mélange de la puissance militaire et du pouvoir «doux» dans la politique extérieure des Etats-Unis, critère déterminant de la politique extérieur d’*Hillary Clinton*».

-

«L’ambassadeur de l’Inde confirme: ...» suite de la page 1

qu’ils avaient pris pour cible un bâtiment et l’avaient détruit complètement. Une énorme cache d’armes et de munitions a été découvert dans ce bâtiment.

Mais certaines régions du pays sont restées calmes?

Les commanditaires étrangers de l’opposition n’ont pas pu le digérer. Ils ont envoyé à la frontière jordano-syrienne un groupe ayant pris d’assaut deux postes de sécurité. Ils y ont tué tout le monde, certains d’entre eux de la manière la plus brutale, dans le style d’Al-Qaïda. Le gouvernement ne l’a pas immédiatement mentionné mais un membre de la communauté diplomatique a confirmé qu’il s’agissait d’Al-Qaïda en Irak. Il est évident qu’Al-Qaïda en Irak était présent en Syrie dès avril 2011.

Al-Qaïda était là dès la toute première semaine, et sinon la première semaine, dès fin 2011 quand les drapeaux d’Al-Qaïda firent leur apparition. Ce sont ces groupes soutenant l’opposition à travers la frontière. A

Raqqa les combattants vinrent du nord et il est clair qu’il s’agissait d’Al-Qaïda.

Assad a dit dès le début qu’il s’agissait de terroristes. Pourquoi n’y a-t-il eu personne pour le croire?

Les gens n’avaient pas l’esprit ouvert. Quel pouvait être l’intérêt pour Al-Qaïda en Irak de créer le chaos en Syrie? Un grand nombre d’actions ont été dirigées de l’extérieur, notamment par les pays du Golfe. *Al Jazeera* aussi y a joué un rôle. En avril, ayant emmené un invité à l’amphithéâtre de Bosra puis à Sweida, j’ai dû emprunter l’autoroute vers la frontière jordanienne. Nous étions en route entre environ 9 heures 30 et 10 heures 30. Le même jour, un correspondant d’*Al Jazeera* a été prié de quitter la Syrie en empruntant la même route. A des intervalles de quelques secondes, il a signalé des check points. Prise de panique, mon ambassade m’appela parce qu’ils croyaient ce qu’ils voyaient à la télé. Je leur ai dit que je n’avais rencontré qu’un seul check point.

Pourquoi le gouvernement syrien ne présente-t-il pas de meilleures preuves de la présence de terroristes?

Nous leur avons demandé pourquoi ils n’informaient pas mieux les médias et ils nous ont répondu que personne ne les croyait. Ils avaient de très mauvais services de relations publiques et de traitement des médias. Cela dit, il y eut aussi des excès de la part du gouvernement. La Syrie a des forces de police très inadéquates ce qui fait que lorsque les problèmes sont survenus, le gouvernement a été forcé de déployer des forces de sécurité pour traiter les problèmes habituellement dévolus à la police. Des excès ont été commis par certains des militaires et quelques-uns d’entre eux ont été mis aux arrêts ou en prison mais ceci n’a pas été publié.

Bashar al-Assad a entraîné, non seulement à mettre en œuvre des réformes mais également à annoncer les changements entrepris. Par exemple, lorsqu’une réforme a été mise au point pour réduire la primauté du parti Baas, elle n’a été annoncée que trois mois plus tard. Son service de relations publiques n’a pas été bon, il n’a pas su gérer la crise.

-

Source: <http://series.fountainink.in/gulf-countries-role-uprising/>

(Traduction *Horizons et débats*)

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX
Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs/ 108.– euros
ISSN 1662 – 4599

© 2016 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

La paix a également besoin de vérité

Les cerveaux derrière la guerre en Syrie

par Thierry Meyssan



Thierry Meyssan
(photo wikipedia)

Les néo-conservateurs et les faucons libéraux qui ont longuement préparé, depuis 2001, la guerre contre la Syrie, se sont appuyés à partir de 2005 sur plusieurs Etats de l'OTAN et du Conseil de coopération du Golfe. Si l'on connaît le rôle joué par le général David Petraeus pour lancer et poursuivre la guerre jusqu'à aujourd'hui, deux personnalités – Jeffrey Feltman (numéro 2 de l'ONU) et Volker Perthes (directeur du principal think tank allemand) – sont restées dans l'ombre. Ensemble, avec le soutien de Berlin, ils ont utilisé et continuent de manipuler les Nations Unies pour détruire la Syrie.

En 2005, lorsque *Jeffrey Feltman* – alors ambassadeur américain à Beyrouth – supervisa l'assassinat de *Rafic Hariri*, il s'appuya sur l'Allemagne, à la fois pour l'assassinat lui-même (Berlin fournit l'arme)¹ et pour la Commission de l'ONU chargée d'accuser les présidents *el-Assad* et *Lahoud* (le procureur *Detlev Mehlis*, le commissaire de police *Gerhard Lehmann* et leur équipe). La campagne internationale contre les deux présidents fut notamment animée par le politologue allemand *Volker Perthes*.²

Volker Perthes a étudié la Syrie, dans le cadre d'une bourse de recherche allemande, à Damas, en 1986–87. Puis, il a mené une carrière de professeur de sciences politiques en Allemagne, à l'exception de la période 1991–93 au cours de laquelle il a enseigné à l'université américaine de Beyrouth. Depuis 2005, il est le directeur de la *Stiftung Wissenschaft und Politik* (SWP), le principal think tank public allemand, employant plus de 130 spécialistes, dont moitié d'universitaires.

Par contre, lorsque Feltman organisa l'attaque israélienne contre le Liban, en 2006, il n'impliqua que les Etats-Unis, espérant que le Hezbollah vaincu, la Syrie viendrait au secours de Beyrouth et que cela fournirait un prétexte à une intervention américaine. En définitive Berlin se contenta d'envoyer sa marine participer à la *Force interimaire des Nations Unies au Liban* (Finul).

C'est lors de la réunion annuelle, qui s'est tenue du 5 au 8 juin 2008 – cinq ans avant la guerre –, que la secrétaire d'Etat *Condoleezza Rice* présenta au Groupe de Bilderberg la nécessité de renverser le gouvernement syrien. Pour ce faire, elle était accompagnée de la directrice de l'*Arab Reform Initiative*,³ *Bassma Kodmani* (future fondatrice du Conseil national syrien), et du directeur du SWP, Volker Perthes. Le Groupe de Bilderberg est une initiative de l'OTAN qui en assure directement la sécurité.⁴

D'après un câble révélé par *Wikileaks*, Volker Perthes conseilla Mme Rice face à l'Iran. Selon lui, il était dangereux de lancer une opération militaire aux conséquences régionales imprévisibles. Il était par contre plus efficace de saboter son économie. Les conseils de Volker Perthes furent suivis, en 2010, avec l'opération de destruction des logiciels des centrales nucléaires iraniennes par le virus *Stuxnet*.⁵

En mars 2011, Volker Perthes publia une tribune libre dans le *New York Times* pour se moquer du discours du président el-Assad à la Chambre du Peuple au cours duquel il avait dénoncé une «conspiration» contre la Syrie.⁶ Selon lui, la «révolution» était en marche en Syrie et le président devait partir.

Mi-2011, le gouvernement allemand réalisa la percée des Frères musulmans en Tunisie et en Egypte. Il se souvint qu'il hébergeait, à la demande de la CIA, la coordination internationale de la Confrérie à Aix-la-Chapelle. Berlin décida alors de soutenir les Frères partout où ils arriveraient au pouvoir, à l'exception du Hamas en Palestine de manière à ne pas gêner

Israël. Sous l'influence de Volker Perthes, le ministère allemand des Affaires étrangères – à l'époque *Guido Westerwelle* – se persuada que les Frères n'étaient pas des «islamistes», mais qu'ils étaient «orientés par l'islam». Il créa une cellule de dialogue avec les mouvements «islamistes modérés» (sic) et une Task Force pour la Syrie. Perthes, quant à lui, organisa en juillet la réception au ministère d'une délégation de l'opposition syrienne, conduite par le Frère *Radwan Ziadeh*.

Le 6 octobre 2011, Volker Perthes participait, sur proposition du département d'Etat, à la conférence organisée à huis clos par la *Turkish Industry & Business Association* (Tusiad) et la société de renseignement privée américaine *Stratfor* pour simuler les options énergétiques de la Turquie et les réponses éventuelles de huit autres pays, dont l'Allemagne.⁷ Etaient présents les dix premières fortunes turques et *Taner Yildiz* – alors ministre de l'Energie –, l'homme qui devait aider la famille *Erdogan* à organiser le financement de la guerre avec le pétrole volé par Daesh.

En janvier 2012, Jeffrey Feltman – alors responsable du Proche-Orient au département d'Etat – demanda à Volker Perthes de diriger le programme «Le Jour d'après» [cf. documents ci-dessous] chargé d'ourdir le prochain régime en Syrie. Des réunions se tinrent durant six mois pour aboutir notamment à un rapport rendu public après la Conférence de Genève de juin 2012.

«Le Jour d'après» a mobilisé 45 opposants syriens, dont *Bassma Kodmani* et des Frères musulmans. Il a été financé par l'*US Institute of Peace*, équivalent de la *National Endowment for Democracy* (NED) mais relevant du département de la Défense. Ont également été sollicités l'Allemagne, la France, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse.

«Le Jour d'après» a rédigé le brouillon du plan de capitulation totale et inconditionnelle de la Syrie qui est devenu l'obsession des Nations Unies, lorsque Jeffrey Feltman a été nommé directeur des Affaires politiques de l'ONU, en juillet 2012.

Voici les principes du plan Perthes-Feltman:

- la souveraineté du Peuple syrien sera abolie;
- la Constitution sera abrogée;
- le président sera destitué (mais un vice-président restera en charge des fonctions protocolaires);
- l'Assemblée du Peuple sera dissoute;
- au moins 120 dirigeants seront considérés comme coupables et interdits de toute fonction politique, puis jugés et condamnés par un Tribunal international;
- la Direction du Renseignement militaire, la Direction de la Sécurité politique et la Direction de la Sécurité générale seront décapitées ou dissoutes;
- les prisonniers «politiques» seront libérés et les cours anti-terroristes abrogées;
- le Hezbollah et les Gardiens de la Révolution devront se retirer; alors et alors seulement, la communauté internationale luttera contre le terrorisme.⁸

Simultanément, Volker Perthes a organisé le «Working Group on Economic Recovery and Development» des «Amis de la Syrie». En juin 2012, sous la co-présidence de l'Allemagne et des Emirats arabes unis, ce groupe a distribué aux Etats-membres des «Amis de la Syrie» des concessions d'exploitation du gaz syrien à conquérir en échange de leur soutien au renversement du régime.⁹

Volker Perthes a également organisé le «Working Group on Transition Planning» de la Ligue arabe.

Enfin, il a installé le «Syrian Transition Support Network» à Istanbul.

A partir de la première Conférence de Genève (30 juin 2012) et de la réunion des «Amis de la Syrie» à Paris (6 juillet 2012), on ne trouve plus de traces publiques du rôle de Volker Perthes, hormis ses publications visant à maintenir le soutien de l'Allemagne aux Frères musulmans. L'Allemagne poursuivait sa politique et, après l'abdication de l'émir du Qatar et la montée en puissance

de l'Arabie saoudite, désigna *Boris Ruge*, le responsable de la Syrie au ministère des Affaires étrangères, comme ambassadeur à Riyad.

A l'été 2015, lors d'un déplacement à Damas, le gouvernement syrien réclama des explications à *Staffan de Mistura* à propos du Plan Perthes-Feltman, dont il venait de prendre connaissance. Très embarrassé, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU affirma que ces documents ne l'engageaient pas et assura qu'il les écartait. Il semble que Moscou ait menacé de les rendre public au Conseil de sécurité, à l'occasion de la présence des chefs d'Etat à l'ouverture de l'Assemblée générale, en septembre 2015. La divulgation de ces documents n'eut pas lieu, elle aurait remis en question l'existence même de l'ONU. A la même période, Berlin a repris contact avec Damas, sans que les Syriens puissent savoir si cette démarche secrète reflétait une nouvelle politique de la chancellerie Merkel ou une énième tentative d'infiltration.

Cependant, au même moment, Volker Perthes était nommé par Staffan de Mistura¹⁰ et son supérieur Jeffrey Feltman «négociateur de paix» (sic) pour la prochaine rencontre de Genève. Il sera chargé de faire la navette entre la délégation de l'opposition syrienne et celle de la République arabe syrienne.

Depuis trois ans, en violation de leur propre Charte, les Nations Unies, loin de faire quoi que ce soit pour aider à rétablir la paix en Syrie, accusent sans présenter la moindre preuve la République arabe syrienne d'avoir réprimé une révolution, d'utiliser des armes chimiques contre sa propre population, de pratiquer massivement la torture, et d'affamer ses opposants. Surtout, elle fait traîner toute initiative de paix, de manière à laisser le temps à l'OTAN et au Conseil de coopération du Golfe de faire renverser le régime par des mercenaires étrangers, en l'occurrence des organisations terroristes al-Qaïda et Daesh.

A retenir:

- Depuis 2005, le groupe chargé de préparer la guerre en Syrie est piloté par le diplomate américain *Jeffrey Feltman*, assisté de l'universitaire allemand *Volker Perthes*.
- En 2005, Feltman a organisé l'assassinat de *Rafic Hariri* (car la sécurité du Liban était alors assurée par la Syrie); en 2006, la guerre d'Israël contre le Liban (parce que le Hezbollah était alors armé par la Syrie); en 2011, il dirigea la guerre de 4^e génération depuis le département d'Etat; depuis 2012, il tente depuis les Nations Unies, dont il est devenu le numéro 2, de faire durer la guerre le temps que les djihadistes parviennent à la victoire.
- Perthes s'est associé avec Feltman et le groupe privé *Stratfor* pour influencer la politique allemande au Proche-Orient. En 2008, il a présenté le projet de changement de régime à Damas au *Groupe de*

Bilderberg. En 2011, il a convaincu le gouvernement Merkel de soutenir les Frères musulmans durant le «printemps arabe». En 2012, il a présidé un groupe de travail chargé de préparer le nouveau régime, puis il a rédigé un plan de capitulation totale et inconditionnelle de la Syrie. Il est aujourd'hui chargé par l'ONU des négociations de paix de Genève.

Source: www.voltairenet.org du 28/1/16

¹ Selon les Nations Unies, *Rafic Hariri* a été assassiné au moyen d'une charge explosive placée dans une camionnette. Or, ceci est impossible à la fois au vu des dégâts commis sur la scène du crime et surtout au vu des blessures des victimes. J'ai démontré que cet attentat ne peut avoir été réalisé qu'au moyen d'une arme nouvelle dont seule l'Allemagne disposait à l'époque. Pour répondre à mes travaux, le Tribunal spécial pour le Liban a réalisé à très grand frais une reconstitution de l'attentat sur une base militaire française où la scène de crime a été entièrement reconstituée. Elle n'a cependant jamais rendu public le résultat de cette reconstitution et persiste à soutenir la thèse absurde de la camionnette piégée. «Révélations sur l'assassinat de Rafiq Hariri», par Thierry Meyssan, *Gdnako* (Russie), *Réseau Voltaire*, 29 novembre 2010.

² Par exemple: «Syria: It's all over, but it could be messy», Volker Perthes, *International Herald Tribune*, October 5, 2005, p. 6.

³ *L'Arab Reform Initiative* est un groupe de travail réunissant des experts de plusieurs think tanks et universités. C'est une initiative prise par *Henry Siegman* (ancien directeur de l'*American Jewish Congress*) au nom de l'*US/Middle East Project* (USMEP) visant à promouvoir des personnalités arabes favorables à Tel-Aviv.

⁴ «Ce que vous ignorez sur le Groupe de Bilderberg», par Thierry Meyssan, *Komsomolskaia Pravda* (Russie), *Réseau Voltaire*, 9 avril 2011.

⁵ «WikiLeaks: US advised to sabotage Iran nuclear sites by German thinktank», Josh Halliday, *The Guardian*, September 18, 2011.

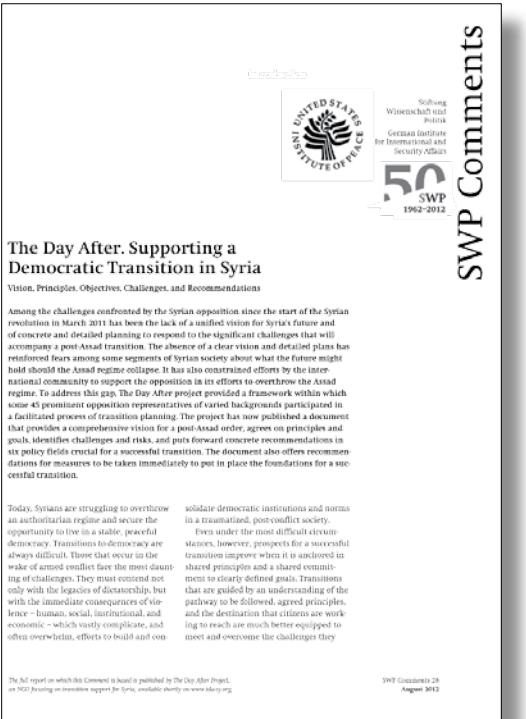
⁶ «Is Assad Capable of Reform?», Volker Perthes, *The New York Times*, March 30, 2011.

⁷ «Küresel Enerji Stratejileri Simülasyonu: Türkiye'nin Gelecek 10 Yılı», Tusaïd, 6 octobre 2011.

⁸ «Draft Geneva Communiqué Implementation Framework», «Confidence Building Measures», «Essential Principles», «Representativeness and Inclusivity», «The Preparatory Phase», «The Transitional Governing Body», «The Joint Military Council and Ceasefire Bodies», «The Invitation to the International Community to Help Combat Terrorist Organizations», «The Syrian National Council and Legislative Powers during the Transition», «Transitional Justice», «Local Governance», «Preservation and Reform of State Institutions», «Explanatory Memorandum», «Key Principles revealed during Consultations with Syrian Stakeholders», «Thematic Groups», documents et annexes présentés par Jeffrey Feltman, non publiés.

⁹ «Les «Amis de la Syrie» se partagent l'économie syrienne avant de l'avoir conquise», par *German Foreign Policy*, *Horizons et débats* (Suisse), *Réseau Voltaire*, 14 juin 2012.

¹⁰ L'Italien *Staffan de Mistura* est l'adjoint de *Feltman* chargé de la Syrie. Il succède à l'Algérien *Lakhdar Brahimi* qui était par ailleurs un des employeurs de *Bassma Kodmani* à l'*Arab Reform Initiative*. «Le Plan Brahimi», par Thierry Meyssan, *El-Ekhar* (Algérie), *Réseau Voltaire*, 28 août 2012.



Avec l'original de cet article vous trouverez sur internet ces deux documents PDF du projet «Le jour d'après» (Version originale uniquement en anglais: «The Day After»)

Votation populaire fédérale du 28 février 2016

Initiative de mise en œuvre – Il s’agit de faire valoir la démocratie directe

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Le 28 février, le peuple suisse s’exprimera dans les urnes sur l’initiative populaire fédérale «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)». Le but de cette initiative est de mettre en œuvre l’«Initiative sur le renvoi» adoptée le 28 novembre 2010 par le peuple et les cantons. Plus précisément: le but est de mettre en œuvre l’article 121 alinéas 3–6 de la Constitution fédérale, car suite à l’acceptation de l’initiative populaire, le texte de l’initiative s’est transformé, il y a plus de cinq ans, en un article constitutionnel.

Ce processus est inhabituel. En fait, ce n’est pas l’affaire des citoyens, de s’occuper de la mise en œuvre d’une initiative populaire adoptée – sur ce point, tout le monde est en principe d’accord. En sont responsables le Conseil fédéral et le Parlement. Il y a quelques années encore, la coopération entre les citoyens et les autorités, relative à l’organisation concrète de la mise en œuvre des instruments de démocratie directe, fonctionnait en général assez bien. Cependant, depuis la conclusion des Accords bilatéraux avec l’UE, la volonté du peuple a déjà été ignorée à plusieurs reprises, par exemple concernant l’Initiative des Alpes (art. 84 Cst).

Ce qui est spécialement étrange, c’est le fait qu’un juge fédéral en exercice intervienne de manière virulente dans le débat pour tenter de faire tomber l’Initiative de mise en œuvre au lieu de faire valoir la démocratie directe (cf. encadré ci-dessous).

Quelles sont les raisons ayant amené les auteurs de l’Initiative de mise en œuvre à relancer une récolte de signatures (plus de 150 000 en cinq mois) seulement deux années après l’acceptation par le souverain de leur première initiative? Pourquoi n’ont-ils pas – comme le Conseil fédéral le constate d’un ton réprobateur – attendu l’adoption des modifications de loi concernant l’Initiative sur le renvoi par le Parlement pour ensuite saisir le référendum contre cette loi? (Explications du Conseil fédéral, p. 16)

Il faut insister à ce propos sur le fait que ce n’est ni de la «xénophobie» ni des «tendances à l’isolement» qui ont amené un grand nombre de citoyennes et citoyens à soutenir le renvoi d’étrangers criminels ou la possibilité de pouvoir contrôler l’immigration dans notre pays. Ce que le peuple suisse exige, c’est – face à la croissance régulière de l’immigration (taux des étrangers fin 2014: 24,3%¹, donc environ un quart de la population) et un taux d’étrangers très élevé dans les prisons (fin 2014: 73%²) – que le Conseil fédéral et le Parlement arrêtent enfin de fayoter avec Bruxelles et Strasbourg et qu’ils reprennent eux-mêmes en main la politique à l’égard des étrangers.

Sans entrer dans les détails du contenu des deux initiatives, il nous tient à cœur de présenter brièvement le déroulement de cette affaire pour clarifier certains aspects importants: le 28 février, il en va de beaucoup plus qu’un simple vote sur l’une de plusieurs initiatives populaires.

L’Initiative sur le renvoi et le contre-projet du 28/11/10: la différence
L’Initiative sur le renvoi – aujourd’hui art. 121 al. 3–6 de la Constitution fédérale – prévoit que les étrangers, ayant été condamnés suite à certains délits graves ou suite à l’obtention frauduleuse de prestations sociales, perdent leur droit de séjour en Suisse et doivent être expulsés.

Le 28 novembre 2010, simultanément à cette initiative, le Conseil fédéral a soumis aux électrices et électeurs un contre-projet adopté par le Parlement. Celui-ci comprenait une énumération encore plus élaborée des délits pouvant mener à la perte du droit de séjour et à l’expulsion. La différence principale se trouvait dans l’alinéa 3 du contre-projet:

«La décision relative au retrait du droit de séjour, à l’expulsion ou au renvoi est prise dans le respect des droits fondamentaux et des principes de base de la Constitution et du droit international, en particulier dans le respect du principe de proportionnalité.»

Plus d’un pensera probablement que cela ne paraît pas spécialement restrictif. Notamment pour un juriste, il est évident que dans un Etat de droit les délinquants possèdent également des droits fondamentaux et que le juge doit tenir compte du principe de la proportionnalité, donc de prendre en compte, par exemple, les circonstances atténuantes. – Le point crucial c’est «le respect des droits fondamentaux et des principes de base du droit international». C’est là que les avis divergent.

Ecoutons les explications du Conseil fédéral sur ce qu’il estime dérangeant dans le texte de l’Initiative sur le renvoi:

«Cependant, appliquer l’initiative entraînerait d’importants conflits avec des garanties inscrites dans la Constitution fédérale, notamment la protection de la vie privée et familiale ou le principe de la proportionnalité. Qui plus est, d’importantes dispositions du droit international public non contraignant ne pourraient plus être respectées, par exemple certaines clauses de la Convention européenne des droits de l’homme (CEDH) et de l’Accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l’UE. Le Conseil fédéral recommande donc au Parlement de rejeter l’initiative populaire.»³ [mise en relief Horizons et débats]

La pierre d’achoppement est la phrase mise en relief. Le Conseil fédéral (et par la suite la majorité parlementaire) ont voulu installer une limite à l’ordre juridique suisse: la juridiction de la Cour européenne des droits de l’homme (CEDH) et l’interprétation des accords bilatéraux par les institutions de l’UE devaient, à leur avis, avoir la primauté envers la Constitution fédérale, donc, par exemple, envers le nouvel article 121 Cst.

Mais c’est exactement ce que les électeurs ne voulaient pas. L’Initiative sur le renvoi avait été acceptée et le contre-projet rejeté par le peuple et les cantons le 28 novembre 2010. Ainsi les citoyens ont clairement exprimé que les autorités administratives suisses et la jus-

tice devait en première ligne garantir la sécurité de la population et non pas les intérêts personnels des délinquants étrangers.

Réaliser la volonté du peuple: la Berne fédérale traîne

Maintenant nous sommes arrivés au problème de fond, ayant motivé les auteurs à lancer l’Initiative de mise en œuvre: ils voulaient que le gouvernement, le Parlement et la justice mettent en œuvre la volonté du peuple sans restrictions. A chaque fois que des «juges étrangers» de Strasbourg ou de «l’UE» (souvent par la personne du président de la Commission Junker) cherchent à en imposer, nos conseillers fédéraux, leurs diplomates négociateurs bien choisis et une majorité de l’Assemblée fédérale reculent de manière absolument désespérée.

Après l’acceptation de l’Initiative sur le renvoi, le Conseil fédéral n’a pas eu grande hâte à la mettre en œuvre et on apprend bientôt à la Berne fédérale que sa «solution conciliante» ressemblera fortement au contre-projet de 2010, rejeté par les électeurs.

Les auteurs de l’Initiative pour le renvoi ont donc trouvé raisonnable de s’exprimer sur le sujet avant que le message du Conseil fédéral au Parlement soit publié, afin de présenter aux parlementaires comment ils concevaient la mise en œuvre. Alors que la récolte des signatures pour l’initiative de mise en œuvre battait son plein, le Conseil fédéral présenta en juin 2013 sa «solution conciliante». En novembre 2013, l’initiative fut déposée à la Chancellerie fédérale et son texte a eu une certaine influence lors des débats parlementaires. Après des discussions âpres et par moment particulièrement animées le Conseil national et le Conseil des Etats se sont finalement mis d’accord le 20 mars 2015 sur une réglementation concernant l’expulsion du territoire suisse dans le code pénal, contenant au lieu du principe de proportionnalité une clause pour les cas de rigueur.⁴ La différence entre ces deux notions n’a pas persuadé les auteurs de l’initiative; c’est pourquoi ils n’ont pas retiré l’initiative.

Pourquoi le texte de l’Initiative de mise en œuvre est si long

«[...] Appelée aux urnes il y a plus de cinq ans, une nette majorité du corps électoral s’est exprimée en faveur du renvoi des étrangers criminels. Or, le Conseil fédéral et le Parlement ont entretemps inscrit une clause de rigueur dans la loi de mise en œuvre, qui permet de facto d’empêcher tout renvoi. C’est ainsi que les juges trouveront toujours une bonne raison pour éviter au criminel de devoir quitter le territoire [...]» (Les arguments du comité d’initiative, Explications du Conseil fédéral, p. 25)

Conforme à la critique exprimée ci-dessus, les auteurs ont choisi pour leur texte d’initiative la forme d’une disposition transitoire à l’article 121 al. 3–6 Cst. (renvoi des étrangers), qui sera valable en tant que droit directement applicable jusqu’à ce que l’Assemblée

fédérale ait décidé de la réalisation d’une législation fédérale utile, ayant également passé le cap du référendum facultatif.

Le Conseil fédéral critique dans sa brochure d’information:

«Elle [l’initiative] vise à inscrire les dispositions sur le renvoi directement et de façon détaillée dans la Constitution. Si elle était acceptée, le Parlement, pourtant censé faire les lois, n’aurait donc plus son mot à dire sur certains aspects centraux de la politique des étrangers.» (Explications du Conseil fédéral, p. 16)

En effet, le texte de l’initiative est très détaillé – similaire à une loi – parce que les auteurs énumèrent dans une disposition transitoire sous le titre «I. Expulsion» 1. toutes les infractions graves, devant à elles seules mener à un renvoi, et 2. les délits moins graves, étant punis par une expulsion uniquement en cas d’une seconde condamnation. (cf. encadré p. 5) En outre, le renvoi doit être lié à une interdiction pour une durée comprise entre 5 et 15 ans, en cas de récidive de 20 ans (II 1.–3.)

Sous le titre «III. Expulsion», celle-ci peut être suspendue, si des motifs impérieux s’y opposent, notamment le risque de torture ou tout autre traitement ou peine cruels et inhumains dans l’Etat de renvoi (*Non-Refoulement* dans le sens de l’article 25 Cst.; droit international impératif).

Réglementations rigoureuses

De nombreuses personnes considèrent comme trop sévère le fait, qu’outre le principe de *Non-Refoulement*, il n’y ait que l’état de défense excusable ou de nécessité excusable pour renoncer à l’expulsion (I. 4).

Notamment pour les personnes vivant depuis longtemps en Suisse ou ayant même grandi ici, la réglementation du point I. 5. est également très problématique: «L’étranger, contre qui a été prononcée une décision d’expulsion du territoire suisse entrée en force, est privé, indépendamment de son statut, de son titre de séjour et de tous ses autres droits à séjourner ou à retourner en Suisse.»

Qu’une partie du corps électoral ne puisse adhérer à ces deux réglementations est compréhensible.

La question centrale: régler les affaires suisses de manière indépendante

Revenons au titre de cette analyse: le 28 février, il s’agit de beaucoup plus que de décider d’une réglementation concernant l’expulsion des étrangers criminels. Il s’agit de faire valoir la démocratie directe. L’essentiel est que les citoyens suisses persistent à vouloir régler eux-mêmes leurs propres affaires, et qu’ils n’acceptent pas d’entraves de leurs droits politiques par des accords bi ou multilatéraux.

Suite page 5

Un juge du Tribunal fédéral suisse s’oppose à la démocratie directe et insulte le peuple

mw. On se frotte les jeux: un juge du Tribunal fédéral pratique, de manière non autorisée, de la propagande électorale en déclarant que l’Initiative de mise en œuvre est «illégal et incompatible avec le concept de la démocratie suisse en vigueur jusqu’à présent!» Car elle ne respecte pas les «droits des minorités et les droits individuels». Ainsi on tente de réduire «la compréhension pluraliste de la démocratie» à un «concept purement arithmétique» où seule la majorité est déterminante. Le «développement actuel» pourrait «susciter des réflexions» telle que le refus du Parlement de valider des initiatives «allant à l’encontre des principes fondamentaux de l’Etat de droit». Enfin, le juge fédéral Thomas Stadelmann se permet d’énoncer la déclaration scandaleuse suivante: «Peut-on vraiment exclure que nous n’allons pas un jour voter sur des questions comme celles ayant fait la loi dans l’Allemagne des années trente du siècle passé, lorsque on a privé des groupes religieux entiers de leurs droits civils?»

Source: Schweiz am Sonntag, du 9/1/16

Le Tribunal fédéral – un foyer du droit suisse ou un vassal de Strasbourg?

mw. Depuis un certain temps, le Tribunal fédéral refuse ouvertement l’application de certaines dispositions de la Constitution fédérale, parce qu’elles violeraient la Convention européenne des droits de l’homme (CEDH). Prenons l’exemple d’un arrêté du 12 octobre 2012: on peut y lire que l’Initiative sur le renvoi (donc les nouveaux alinéas 3–6 de l’art. 121 Cst.) ne sont «pas directement applicables, car ils nécessitent leur mise en œuvre par le législateur; ils n’ont pas de priorité devant les droits fondamentaux ou les garanties de la CEDH». Et les juges d’ajouter: «Les évaluations exprimées par le constituant peuvent être prises en compte dans la mesure où cela ne mène à aucune contradiction avec le droit supérieur [...]» [Mis en évidence par Horizons et débats]

Donc, une poignée de juges déprécient un article constitutionnel mis en vigueur par le souverain en l’évaluant selon leur goût – une

arrogance sans pareil! Et ils refusent d’appliquer le droit suisse, au cas où cela pourrait contredire la jurisprudence envahissante de la Cour européenne des droits de l’homme!

Le Tribunal fédéral – un (second) petit frère de la Cour de justice de l’UE?

Voilà le dernier acte de soumission: le 26 novembre 2015, le Tribunal fédéral a décidé d’accepter par principe la pratique de la Cour de justice de l’UE concernant l’Accord de la libre circulation des personnes, afin d’arriver à «une jurisprudence aussi semblable que possible».

Malgré l’accord du peuple suisse à l’Initiative sur l’immigration de masse, dont le texte est intégré depuis deux ans dans notre droit constitutionnel, il est dit dans cet arrêté: «Le Tribunal fédéral a déjà jugé que l’Accord de libre circulation des personnes a la primauté sur le droit national, même lorsque la loi s’en

écarte sciemment.» [mis en évidence par Horizons et débats]

(Jugement du 26 novembre 2015, communiqué de presse du Tribunal fédéral; www.bger.ch/fr/press-news-2c_716_2014-t.pdf)

Retenons ceci: il s’agit ici de la Cour suprême de l’Union européenne (UE) qui n’a rien, mais absolument rien à ordonné à l’Etat non-membre qu’est la Suisse. Et nous nous révoltons contre M. Baudenbacher qui en tant que président de la «Cour de justice de l’AELE», la nomme le «petit frère de la Cour de justice» [de l’UE]? Si le Tribunal fédéral suisse se subordonne comme second «petit frère» à la juridiction de cette grande puissance en refusant catégoriquement d’appliquer le droit suisse, nous pouvons, en effet, entrer directement dans l’UE ...

Ou alors, nous insistons sans faille à faire valoir la démocratie directe!

Comment l'Allemagne peut-elle se sortir de l'état d'urgence?

par Karl Müller

Depuis l'été 2015, l'Allemagne se trouve dans un état d'urgence permanent. Non seulement d'anciens juges de la Cour constitutionnelle et des professeurs de droit public tels qu'*Udo di Fabio* et *Hans-Jürgen Papier* se plaignent de la violation du droit par l'Etat et du sape-ment de l'Etat de droit. Ces deux personnes expriment l'opinion de nombreux citoyens et citoyennes du pays. Le professeur *Karl Albrecht Schachtschneider* avait dénoncé, il y a plusieurs mois déjà, dans quelle mesure le droit en vigueur était violé.

«La lutte pour le droit n'a de cesse»

Son dernier ouvrage est intitulé «Souvenir au droit» (2016, ISBN 978-3-86445-272-7). Ce livre contient un choix de traités fon- damentaux des deux dernières années, ce qui démontre que la violation du droit par l'Etat n'a pas commencé que l'été dernier. La vio- lation du droit est plus étendue et plus fon- damentale que ce dont on parle en public. Dès la préface, Schachtschneider critique le dévelop- pement en Allemagne: «Je suis convaincu que tout le monde se porte bien dans la mesure où le principe de droit est réalisé. Le droit reste toujours objectif, donc reconnaissable. Per- sonne n'est autorisé à se placer au-dessus du droit. Quiconque s' imagine pouvoir agir de façon injuste en profitant de l'état d'urgence se hisse en souverain détenteur du pouvoir. On se dresse en seigneur au-dessus des autres qui se soumettent à son pouvoir. La liberté et le pou- voir sont incompatibles». Et son principe de vie s'exprime tout aussi clairement: «La lutte pour le droit ne cesse jamais. Nous ne devons jamais y renoncer.»

Le mécontentement de la population allemande est immense

Face à l'immense mécontentement au sujet des instances politiques en Allemagne les politiciens annoncent constamment de nou- veaux programmes, affirment leur innocence et avant tout cherchent à calmer les esprits. En voici un exemple, parmi tant d'autres: alors que le ministre allemand de l'Intérieur

se targue en public d'avoir «massivement stabilisé» le flux de migrants à leur fron- tière, le président du syndicat allemand de la police, *Rainer Wendt*, le contredit sévère- ment dans une interview accordée au quo- tidien «Frankfurter Allgemeinen Zeitung» le 25 janvier. Il considère que les affirma- tions de son ministre de l'Intérieur sont «stu- pides». «Il ne me reste qu'à secouer la tête en entendant les affirmations de Monsieur *de Maizière*. Quand le ministre déclare que la police fédérale est en état de pouvoir enregis- trer à la frontière jusqu'à 3500 réfugiés par jour, c'est une blague qui n'a rien à voir avec la réalité.» Cette dernière se présente ainsi: «Sur les 2000 personnes qui arrivent chaque jour en Allemagne, seules 800 peuvent être enregistrées officiellement. [...] Les autres, nous devons les laisser passer sans autre, pour les amener ensuite dans les centres de pre- mier d'accueil.» Le ministre de l'Intérieur semble se sentir obligé «de faire passer des annonces de réussite», alors que «la réalité est tout autre». Quelle est l'atmosphère parmi les fonctionnaires sur les lieux mêmes? «Elle est catastrophique. Ils se sentent abandonnés et humiliés par les politiciens et tout particuliè- rement par le ministre fédéral de l'Intérieur.» La conséquence: «Il faut le dire clairement, la police n'a encore jamais été à ce point au bout du rouleau.» Et *Rainer Wendt* d'ajouter à la rumeur: «Personne ne connaît le nombre exact de réfugiés en Allemagne, pas même les auto- rités politiques berlinoises. Nous avons juste quelques précisions sur le nombre de deman- deurs d'asile enregistrés dans les centres de premier accueil du pays. Mais les dizaines de milliers de personnes non enregistrées se trouvant également en Allemagne, ne sont pas recensées.»

Et même parmi les réfugiés enregis- trés, seule la moitié d'entre eux dépose une demande d'asile. Le journal cite des chiffres d'une statistique officielle allemande pour 2015. Sur 1,09 millions de réfugiés enregis- trés en Allemagne, moins de la moitié, soit 0,47 million, a déposé une demande d'asile.

Cui bono?

C'est un sujet sans fin. Mais les Allemands en sont saturés. La conséquence: non seu- lement les politiciens, mais l'Etat lui-même perd toute légitimation. La population perd confiance en son Etat et ses institutions. Une conséquence possible: on ouvre ainsi toute grande la porte à des situations de chaos et au retour à la loi du plus fort.

Il n'y a donc pas d'alternative au retour à l'Etat de droit.

Certaines personnalités dignes de confiance estiment qu'on pourrait revenir à l'Etat de droit en changeant les personnes dirigeantes en politique. C'est éventuelle- ment une partie de la solution. Mais on est en droit de rester sceptique. Car les citoyens n'ont pas d'influence directe sur ces phéno- mènes. Ce qui reste du «printemps arabe» doit nous alerter.

Que faire?

Que peuvent faire les citoyens? Tout d'abord renforcer les liens de la communauté: éviter les disputes et remettre à plus tard les diver- gences de vues; reconnaître qu'il s'agit de l'avenir du pays tout entier; mettre au centre ce qui unit, notamment un vivre ensemble pacifique pour le bien de tous; approfondir la solidarité d'égal à égal dans la vie pri- vée, dans le voisinage et au sein de sa com- mune, prendre conscience qu'on est citoyen allemand et agir en tant que tel avec toute l'énergie possible donc s'activer en prenant position oralement et par écrit contre l'in- justice, s'engager pour le droit; utiliser les droits politiques accordés à tous les Alle- mands, plus qu'avant, dans les réunions, dans les associations et dans les partis, lors d'élections ... exprimer clairement et à haute voix ses exigences, conformément à la Loi fondamentale qui dit dans son article 20: «Tout pouvoir d'Etat émane du peuple». Et il est ajouté que ce pouvoir d'Etat peut être exercé au moyen de votations. C'est une injustice flagrante de refuser cette possibi- lité au peuple allemand! Quel citoyen sait

qu'il est lui-même le souverain?! Ce serait un bon début de déterminer quelles sont les questions politiques devant être résolues par les citoyens.

L'Allemagne se trouve véritablement à une croisée de chemin: c'est dans l'intérêt d'aucun citoyen que la vie politique continue ainsi. On en arriverait à une dictature. Ni le chaos ni la loi du plus fort n'offrent une alter- native. On ne peut pas non plus laisser le soin de trouver des «solutions» à «ceux des étages supérieurs». Nombreux sont ceux qui y réflé- chissent. Quand faudrait-il s'engager sinon tout de suite?

L'Allemagne et ses citoyens doivent affronter des tâches difficiles. Il s'agit d'une part d'analyser dans quelle mesure les plans politiques sont rattachés à des événe- ments qui arrivent comme si c'était le des- tin. Lorsque, par exemple, un spéculateur et ennemi de l'Etat national tel *George Soros* se déclare chaud partisan de l'ouverture de toutes les frontières pour les réfugiés (à nou- veau dans une interview accordée au jour- nal allemand *Wirtschaftswoche* du 4/1/16), on peut estimer qu'il ne s'agit pas d'un acte humanitaire. D'autre part, tous les Etats euro- péens et notamment l'Allemagne se trouvent devant l'obligation de renouveler leur Etat national, afin de remettre à l'honneur les conditions de liberté, de droit, et d'équité sociale dans un esprit démocratique. Finale- ment, il faut trouver en Europe une nouvelle forme de vie commune et de collaboration sur un plan d'égalité et de paix. L'Union européenne souffre de graves manquements structurels, et ceci depuis sa création, à tel point qu'elle est à mille lieues de son propre article 23 de la Loi fondamentale qui exige de concourir à une Europe unie «attachée aux principes fédératifs, sociaux, d'Etat de droit et de démocratie ainsi qu'au principe de sub- sidiarité et qui garantit une protection des droits fondamentaux substantiellement com- parable à celle de la présente Loi fondamen- tale.» Sans la participation des citoyens, il ne s'agira que d'un rêve.

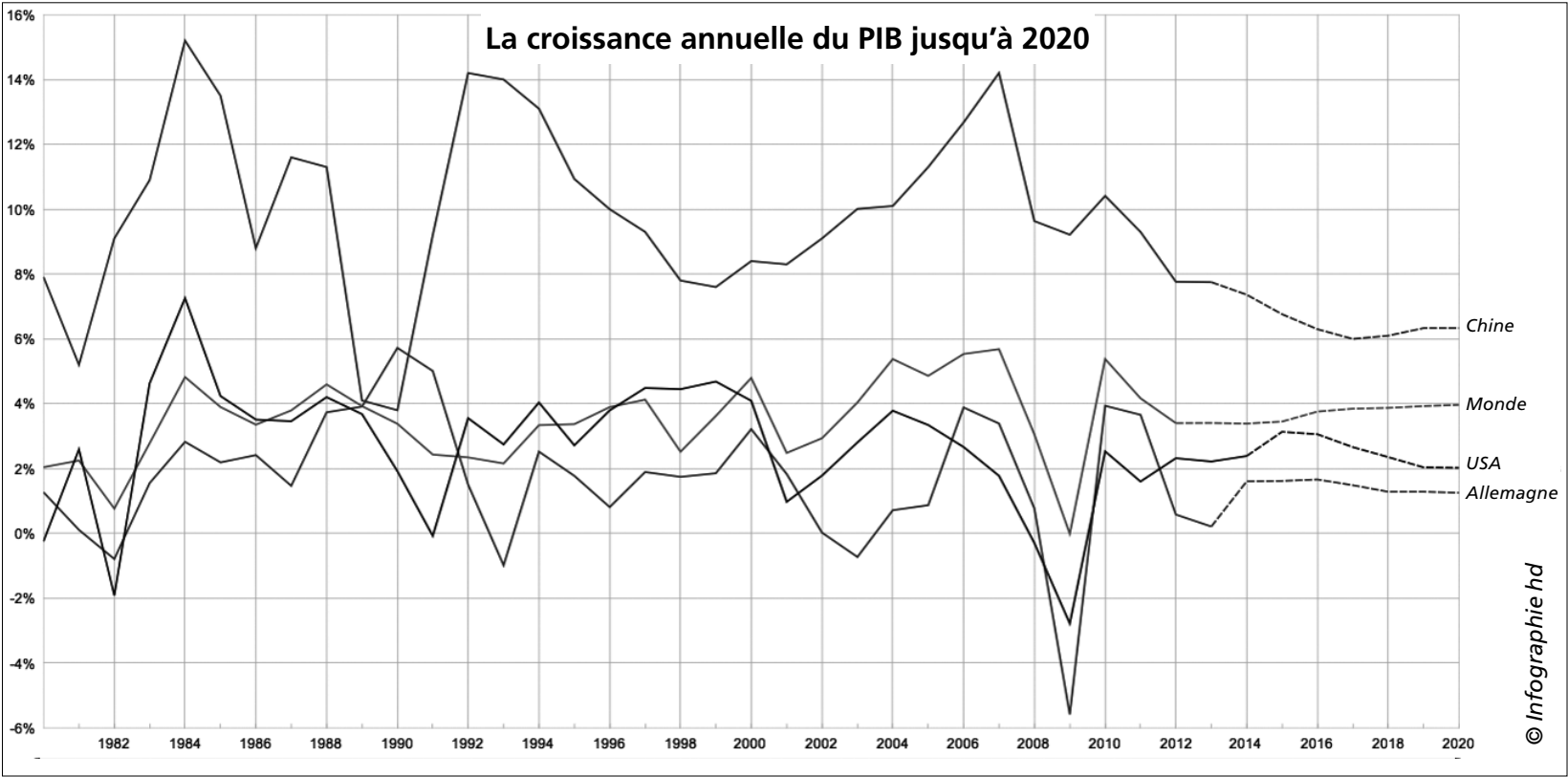
Réflexions sur l'évolution économique de la Chine

fg. En juillet et août 2015, les médias euro- péens rendaient leurs lecteurs attentifs au cours de la Bourse de Shanghai, le *Shanghai composite*, qui avait chuté de 40%. A partir du mois de décembre 2015, cet indice baissait encore plus. A plusieurs reprises, les séances durent être interrompues car les cours bour- siers avaient plongé de 5% ou même de 7%. Mais malgré ce recul, le niveau de l'indice boursier restait à peu près le même que vers la fin de l'année 2014.

Cette stabilité trompeuse avait un gros prix. L'Etat mandatait de grosses acquisitions de valeurs mobilières, tandis qu'il interdisait aux caisses de pension et à d'autres acteurs de vendre des valeurs qui se trouvaient dans leurs portefeuilles, souvent en chute libre. La Banque centrale diminua le taux directeur. On agissait en panique et on manipulait ... justement comme en Occident pendant et après le grand crash boursier de 2007/2008.

Mais il faut savoir qu'une telle évolution a moins de conséquences graves pour l'éco- nomie nationale chinoise (dans le sens d'un changement du PIB, calculé à des prix stables en %) qu'elle n'aurait pour l'économie amé- ricaine, car le Chinois moyen, à la différence de l'Américain, ne possède guère d'actions. Mais les choses se présentent différemment si on compare les «élites» des deux pays, le bureau politique chinois abritant dans son sein, plus de millionnaires que le Congrès américain.¹

Comment l'évolution des deux économies se présente-t-elle réellement? Après que la croissance du PIB chinois ait atteint son apo- gée avec plus que 14% en 2005, elle était en 2015 de 6%. Il faut comparer ce résultat de l'année passée, qui au premier abord semble être catastrophique, avec celui des Etats- Unis, de l'Allemagne et du monde entier, qui tous se situaient au-dessous de 4%.



Il est souvent dit que la corruption joue un certain rôle dans l'évolution de l'économie chinoise. Mais il ne faut pas oublier que la Chine se trouve dans un processus de trans- formation important et de longue haleine, en partant de l'économie planifiée, mouvant en direction d'une économie de marché. A l'époque, l'exportation, les investissements et la productivité étaient clairement favori- sés. Parce que le volume d'investissements était très élevé, ce qui est normal dans une phase d'industrialisation, et parce que des bénéfices d'investissement manquaient, un endettement astronomique s'accumulait depuis le début de la crise financière mon-

diale de 2007/2008. Entre 2007 et 2014 la dette augmenta de 7 à 28 billions de dol- lars,² donc à 282% du PIB, voire davan- tage que les dettes de l'Allemagne et des Etats-Unis confondues. Bien sûr, sur le plan macroéconomique, il faut déduire de cette dette les grandes valeurs en capital que la Chine détient à l'étranger. Pour contre- carier l'évolution explosive de la dette, la Chine a mis l'accent sur la consommation, et sur les services dans les domaines de la santé et de l'éducation. En plus, on essaie de convaincre les contribuables, avec une augmentation des taux d'imposition, à faire moins d'économies. On doute de l'effet ...

Ou bien, les Chinois vont-ils transférer leur fortune à l'étranger?

L'avenir de la Chine dépend du bon choix stratégique, et de la possibilité de rendre plausible ce choix à la population. Pour le bien de la Chine, on aimerait que l'écart entre les pauvres et les riches, déjà immense, ne s'élargisse pas – situation comparable à celle que nous vivons chez nous en Occident.

¹ F. William Engdahl. *China in Gefahr*. Kopp Verlag 2014, p. 281

² www.investopedia.com/articles/forex/091115/chinas-economy-transition-sustainable-growth.asp; p. 2

«Faire découvrir à l'enfant le merveilleux domaine du savoir et lui ouvrir la porte vers le monde des adultes»

par Rainer Werner*



Rainer Werner
(photo mad)

Les élèves intelligents mettent parfois les enseignants sur la voie. Lorsque j'enseignais dans un collège de Berlin, une élève m'ouvrit les yeux au sujet de ce qui n'allait pas dans les cours de cette école. Elle me demanda au début de l'heure: «Devons-nous aujourd'hui de nouveau faire ce que nous voulons?» En arrière-plan de cette question étonnante se trouvait l'habitude de quelques enseignants d'autoriser «une occupation personnelle et silencieuse» à des classes difficiles pour les «tranquilliser» – bien sûr sur le contenu appris. Ce renoncement condescendant d'enseigner était en vérité une forme de capitulation devant les difficultés disciplinaires surgissant toujours dans les classes – même au collège. Les enseignants pensaient que de cette façon, ils faisaient plaisir aux élèves, en leur épargnant la confrontation avec le pénible contenu. Souvent, le comportement récalcitrant des élèves, les gestes d'une résistance tendue donnent l'impression qu'ils ne veulent qu'une seule chose: contourner l'apprentissage. Cela est certainement le cas pour quelques élèves mais cela ne concerne pas du tout la majorité. L'élève éveillée ayant exprimé cette parole remarquable parlait au nom de ceux qui voulaient apprendre et attendaient des enseignants qu'ils soient capables, à juste titre, de créer une atmosphère d'apprentissage, même au prix d'un grand effort et même s'il y existait des conflits. A travers la question de cette élève, il devenait clair que ces enfants étaient souvent des observateurs clairvoyants de la vie en classe. Ils ne sont pas indifférents à l'action pédagogique des enseignants. Ils perçoivent finement la différence entre un enseignant d'histoire désireux de leur transmettre un savoir ou ne se contentant que de causer, si l'enseignant des maths sait expliquer clai-

rement les calculs écrits au tableau. Dans un lycée de Berlin, les élèves pouvaient, au moyen d'un formulaire adapté à leur âge, évaluer leurs enseignants. Voici un commentaire fréquent: «Chez Monsieur X/Madame Y, on n'apprend rien.» Les élèves veulent donc apprendre et si la matière n'a pas été transmise de sorte qu'ils la comprennent, ils ressentent cela comme une vraie sanction.

Les élèves s'entretiennent très volontiers au sujet de leurs professeurs. Lorsque leurs discussions sur la nouvelle mode ou la musique en vogue sont terminées, ils s'entretiennent amplement sur les bonnes et mauvaises qualités de leurs enseignants. Ici, les aspects concernant la personnalité des enseignants jouent un rôle. Car l'habillement, la manière de parler et le langage corporel sont les critères influant dans le consentement que les élèves accordent à un enseignant. Chez un nouvel enseignant, ils reconnaissent tout de suite s'il s'agit d'une personne sûre d'elle ou d'un «roseau pliant au vent». Le rayonnement qu'une personne possède est perçu par les élèves spontanément et intuitivement. Selon mon expérience, les enseignants sous-estiment volontiers ces «facteurs secondaires» de leur profession. Ils misent exclusivement sur la force des règles et de leur autorité.

Cette erreur convient aux méthodes d'enseignement «consacrés aux élèves» ayant pour but un détournement des formes d'apprentissage centrées sur l'enseignant, surtout de l'enseignement frontal. Ici aussi, une élève m'imposa une réflexion. Après une grande phase de travail en groupe en cours principal d'allemand, cette lycéenne éveillée me demanda: «Quand ferez-vous à nouveau votre enseignement frontal?» La discussion de classe bien guidée est perçue par les élèves comme particulièrement effective, informative, pas du tout comme forme d'apprentissage les tenant en tutelle. Par contre, ils considèrent le groupe de travail souvent comme inefficetif et chaotique. Surtout si dans le cours ou dans la classe les règles du groupe de travail n'ont pas été clairement formulées. Avant tout, les bons élèves se révoltent contre le travail en groupe, car souvent ils portent la plus lourde charge de travail, pendant que les plus faibles profitent des résultats. C'est pourquoi, j'ai parfois mis les élèves forts dans un groupe et certains collègues m'ont fait le reproche de faire de la sélection sociale.

C'est un préjugé volontairement entretenu, que la discussion de classe, conduite par l'enseignant, est identique au monologue notoire par lequel les professeurs des années 50 et 60 ont malmené leurs élèves. Cela est entièrement faux! La discussion de classe est une méthode d'apprentissage exigeante qui, si elle est bien maîtrisée par l'enseignant, peut

mener à des heures de cours très intéressantes et enrichissantes. L'accent se situe sur le mot «discussion». L'enseignant doit conduire les élèves dans la discipline au moyen du dialogue, les laisser prendre part aux surprises et aux exigences qu'il tient prêtes. Pour le grand germaniste *Eberhard Lämmert*, la discussion est «le discours interactif formant et liant l'être humain». On peut prendre les deux verbes au pied de la lettre: une discussion de classe pour «former» et pour «lier». Le savoir et le comportement social vont de pair.

Je me rappelle bien une heure d'allemand dans un cours supérieur. Je présentais aux élèves le poème «Der Mensch» [L'Homme] de *Matthias Claudius*. Les élèves furent plongés dans un monde de sentimentalité et de piété naïve, assez étrange pour eux: «Empfangen und genähret/Vom Weibe wunderbar» [Accueilli et nourri/Par la femme merveilleuse]. Le miracle de la conception d'un enfant est thématiqué. La conception des enfants artificiels est-elle encore un miracle? L'homme a-t-il le droit d'intervenir dans le processus de la création? Le texte de *Claudius* dérange par sa tranquillité inébranlable et sa certitude en religion: «Dann legt er sich zu seinen Vätern nieder/Und er kömmt mimmer wieder» [Alors, il se couche auprès de ses pères/Et il n'apparaît plus jamais]. L'angle de réflexion s'agrandit. Les dernières choses sont évoquées. Les élèves entre 17 et 18 ans aiment le discours spéculatif. Ils rapportent tout ce qui est en vogue sur le sujet de la mort: des réflexions ésotériques d'Extrême-Orient, les sciences naturelles, la chrétienté et des expériences personnelles. Le poème a élargi l'horizon et contribué à une discussion à contenu philosophique. Quelqu'un pense-t-il vraiment que cette discussion enseignant-élèves a instauré une «domination» sur les élèves, voire même les a «mis sous tutelle»? Il va de soi que les enseignants ont une grande avance en ce qui concerne les connaissances spécifiques. Il est de leur responsabilité de les utiliser à l'avantage des élèves. Pour cela, la discussion de classe est très appropriée.

Si face à cette poésie, on avait abandonné les élèves à eux-mêmes, munis seulement, de la méthode habituelle de l'apprentissage individuel, de quelques questions clés, la plupart des élèves n'aurait pas été capable de repérer ces dimensions profondes. Tout ce qui est de l'apprentissage acquis en commun résultant d'un entretien ou d'un débat ne peut être acquis par des questions auxquelles il faut répondre par écrit. Il appartient aux effets néfastes de cette méthode, présumée convenir aux élèves, de les priver de moments d'apprentissage dont on ne peut bénéficier des avantages que lors d'entretiens.



J'ai eu une fois un entretien intéressant avec un jeune stagiaire dont j'étais responsable de l'encadrement. Il me demanda de lui proposer un bon texte pour une leçon d'essai dans une 10^e classe. Je lui proposai «Der Nachbar» [Le voisin] ou «Eine kaiserliche Botschaft» [Un message impérial] de *Franz Kafka* puisqu'il s'agit de deux bons textes bien connus adaptés aux élèves par leur contenu existentiel et permettant l'approche de la compréhension du texte. Le stagiaire me jeta un regard quelque peu découragé en disant que le directeur du séminaire pédagogique exigeait des formes d'apprentissage à stations». Je lui répliquai, sur un ton un peu ironique, que dans ce cas il valait mieux oublier Kafka puisque les textes de Kafka ne se prêtaient guère à «l'apprentissage à stations» puisque leur compréhension nécessitait une «gare centrale».

Il est dans l'air du temps d'attribuer davantage d'importance aux méthodes qu'aux contenus pédagogiques. Dans le passé, un enseignant, planifiant une leçon de littérature allemande, se posait la question suivante: «Quel texte choisir à l'attention d'élèves se trouvant en pleine puberté, en vue de leur donner un peu d'orientation?» Tandis qu'aujourd'hui on se demande: «Quelles compétences de la grille nous reste-t-il à travailler?» Dans les librairies, en passant par les rayons pédagogiques, on tombe constamment sur des titres du genre «entraînement méthodique», «entraînement à l'apprentissage», «entraînement au bac», «entraîner ses compétences». On se demande si l'on se retrouve, par inadvertance, au rayon des sports.

Selon mon expérience, l'orientation sur les compétences transforme automatiquement la planification de l'enseignement. Les matières exigeantes du point de vue pédagogique sont volontiers «sacrifiées» si elles ne se prêtent pas à être traitées à l'aide d'une des compétences courantes. Malheureusement, on perd ainsi de vue des contenus pouvant enthousiasmer.

Suite page 8

Apprendre par cœur

par Rita Brügger

Au Forum économique mondial 2016 de Davos, les participants des domaines de l'économie et de la politique se sont concertés au sujet de l'intelligence artificielle. Leur jugement: la 4^e Révolution industrielle apporte des changements beaucoup plus importants que l'industrialisation précédente. Les machines se rapprochent de plus en plus de l'homme et ce qui est dans la tête de l'homme n'est rien d'autre qu'une machine. C'est le résumé du présentateur du magazine économique «Trend», à la radio suisse alémanique *DRS 1* du samedi 23 janvier.

C'est pour cette raison, en somme, que le système de formation doit également être transformé par la 4^e Révolution industrielle. Car à l'avenir, les travaux simples seraient supprimés, seront requis la créativité, les arts et les professions demandant de la compassion humaine.

La plupart des experts sont d'accord sur l'importance de la formation future, ce qui exige, à leur avis, une transformation complète de notre système de formation. C'est stupide de demander aux hommes d'apprendre ce que les machines maîtrisent. L'apprentissage par cœur était cité en exemple.

Outre le fait que l'école s'est constamment développée et que nous sommes fort éloignés

d'exiger des enfants un apprentissage par cœur obstiné, les réflexions suivantes se sont imposées à moi:

Si nous ne voulons pas nous soumettre à la pure financiarisation et à la technocratie, il est important de comprendre ces machines. Il est important de savoir pourquoi, où et comment et quoi est sauvegardé – pour cela l'apprentissage par cœur, accompagné de la compréhension, est également primordial.

De plus, il y a un autre aspect auquel il faudra faire attention: Nos ressources sont limitées, la technique est difficile et sujette aux dysfonctionnements. Que se passera-t-il quand ces machines miraculeuses tomberont en panne, lorsque l'énergie traversera une pénurie, quand les crises et les guerres augmenteront et menaceront notre vie?

A ce moment, la compassion humaine et la créativité seront requises. L'être humain est une entité apprenant avec la tête, le cœur et la main, tel que l'a très justement reconnu le grand pédagogue *Pestalozzi*. La formation globale saisit tous les domaines. Nous ne devons pas omettre l'héritage culturel de nos ancêtres, il faut en prendre compte lors de changements soigneusement réfléchis, qui ont, bien sûr, également leur justification dans le système scolaire.

En ce qui concerne l'apprentissage par cœur, qualifié de ringard et de dérisoire dans l'émission radiophonique mentionnée, j'aimerais encore ajouter ceci:

Une fois par mois à lieu au village une sympathique rencontre des personnes âgées: on boit un petit verre de vin, on mange un petit casse-croûte et on cause. *Ruth*, une paysanne de plus de 80 ans, se lève avec modestie, se place devant l'assemblée et demande: «Etes-vous d'accord que je vous récite quelque chose?» La réponse affirmative suit aussitôt.

Souvent cette femme récite un long poème, adapté à la saison et aux événements actuels. Aujourd'hui, elle parle de l'hiver, comme *Johann Peter Hebel*, poète, théologien et pédagogue allemand (1760–1826), l'a décrit. Elle commence avec les paroles suivantes:

*Isch echt do obe Bauwele feil?
Sie schütten eim e redli Theil
in d'Gärten aben un ufs Hus;
es schneit doch au, es isch e Gruus;
und 's hangt no menge Wage voll
am Himmel obe, merki wol.*

Le poète y décrit en dialecte, de manière sérieuse et sereine, l'hiver, la neige, et le retour du printemps.

On aurait pu entendre voler une mouche dans la salle. Bien que de nombreux participants âgés aient des problèmes d'ouïe, tous écoutaient cette voix récitant avec beaucoup d'émotion ce poème à 8 strophes comme si elle venait juste de le lire et de le mémoriser. Quel magnifique trésor de connaissances s'est-elle donc appropriée, étant enfant! Des décennies plus tard, elle sait instaurer une atmosphère qui fascine tous les auditeurs.

Bien sûr, ce n'est pas seulement l'apprentissage par cœur qui permet de créer une telle atmosphère. C'est le contenu, la compréhension du texte, l'expérience commune de la saison hivernale. Mais grâce à l'apprentissage que *Ruth* s'est jadis approprié à l'école, et grâce à sa mémoire qu'elle a entraînée, elle réussit aujourd'hui à faire ce qui constitue une valeur inestimable: elle transmet une culture créant de la joie, rassemblant les personnes et nous transmettant des valeurs ayant fait leurs preuves depuis les temps anciens.

D'ailleurs, on sait que les prisonniers politiques, à l'époque du national-socialisme, se remémoraient souvent des textes appris par cœur, afin de tenir moralement dans leur situation de vie extrêmement difficile. •

Le lièvre variable: un spécialiste du camouflage

Il sait échapper aux prédateurs, mais pas aux amateurs de sports d’hiver

par Heini Hofmann

Son nom scientifique est *Lepus timidus* (ce qui correspond à «trouillard»). Cependant ce nom paraît être le contraire de scientifique, voire une véritable insulte. Car ce spécialiste de la survie dans la haute montagne doit, en tant que nidifuge, s’affirmer courageusement dès le début, surtout en hiver lors de températures glaciales, dans un espace vital inhospitalier avec un grand nombre de prédateurs affamés.

Pendant la dernière période glaciale, le lièvre variable peuplait en Europe la ceinture sans glace. Lorsque les glaciers se retirèrent, l’artiste en camouflage les suivit non seulement vers le nord, mais aussi vers le sud en direction des Alpes. Il est ainsi l’un des seuls boréals, c’est-à-dire mammifère habitant dans le haut Nord, dont la présence en Europe centrale est limitée aux Alpes, en tant que relique de la période glaciaire. Là, il habite les régions pierreuses de la limite des forêts dans des altitudes de 1400 à 2700 m, exceptionnellement jusqu’à 3000 m respectivement jusqu’au-dessous de 1200 m.

Le lièvre variable est de la même famille que le lièvre d’Europe, plus grand avec un pelage brun pendant toute l’année, et que le lapin sauvage, plus petit et ancêtre de tous les lapins domestiques. Tandis que le dernier n’est présent que dans les basses terres, les habitats du lièvre d’Europe et du lièvre variable se recoupent partiellement. Il arrive même qu’ils se reproduisent, parce que certaines femelles du lièvre variable semblent trouver les grands bouquins du lièvre d’Europe assez séduisants ...

Recyclage biologique

Le lièvre variable se trouve pendant la journée près de la limite de la neige, camouflé entre

Des populations instables

HH. Dans sa région d’apparition le lièvre variable est protégé dans certains cantons: SG, AR, AI, LU, BE. Dans les autres cantons de montagne, il est chassé (liste par ordre décroissant du nombre de tirs en moyenne des trois dernières statistiques annuelles): GR, VS, TI, UR, GL, SZ, NW, OW, VD. Dans la principauté du Liechtenstein on peut le chasser, mais il n’a plus été tiré.

Dans toute la Suisse, on tire au total chaque année environ 1450 lièvres variables, la majeure partie (environ 1100) aux Grisons, où la chasse au lièvre est ouverte du 1^{er} octobre au 20 novembre. Environ 1700 chasseurs de petit gibier ont un brevet. Depuis le début de la statistique en 1955, la moyenne se situe en Suisse à environ un demi lièvre variable par an et chasseur ce qui laisse à penser que la population reste constante. Le nombre exact des lièvres variables sauvages en Suisse n’est pas connu; une estimation prudente avance le nombre d’environ 14’000 bêtes. Les variations de la population suite au climat et aux maladies rendent de telles estimations difficiles.



Le lièvre variable est plus petit et plus potelé que le lièvre d’Europe, ses oreilles et sa queue sont plus courtes (protection du froid), ses membres sont plus grands et ses doigts de pieds sont plus poilus (principe de la raquette à neige). (photo AWT)

des pierres, des plantes vivaces et des pins sylvestres. En hiver, il se laisse presque entièrement enneiger dans sa cuvette. En été, sa nourriture consiste en fines herbes, en herbes et en baies. En hiver, il se contente de branches mortes et de l’écorce de différents bois tendres et feuillus. Mais malgré ses dents de rongeur les lièvres et les lapins ne sont pas des rongeurs mais font partie de la classe des lièvres.

Concernant la digestion, le grand appendice et ses microorganismes jouent un rôle prépondérant. Outre l’excrément dur en forme de haricot, les lièvres produisent encore une deuxième forme d’excréments, à savoir des boulettes molles recouvertes de mucosités. Celles-ci sont formées dans l’appendice, contiennent jusqu’à cinq fois plus de vitamines que l’excrément normal et sont lors du dépôt tout de suite à nouveau absorbées et avalées sans être mâchées.

De cette façon une partie de la nourriture est digérée deux fois et ainsi mieux absorbée – une sorte de recyclage biologique, comparable au ruminement des vaches et d’autres animaux ruminants. De tels caprices de la nature, assez inhabituels pour nous en tant qu’êtres humains, aident les lièvres à passer des périodes sans nourriture, par exemple lors de mauvais temps.

Ne surtout pas attirer l’attention

Le lièvre variable est parfaitement adapté aux conditions dures de l’hiver en montagne. Il est plus petit et plus potelé que le lièvre d’Europe, ses oreilles et sa queue sont plus courtes (protection du froid). Son principe de survie est celui de rester inaperçu. C’est pourquoi il est actif lors du crépuscule et de la nuit, lorsque l’œil de l’aigle ne peut le trouver. Il passe la journée bien protégé dans sa cuvette.

En tant que sprinteur dans la neige, il est plus spécialisé que le lièvre. Ses membres sont plus grands et en outre les doigts de pied sont plus poilus ce qui les élargit comme des raquettes. Cela lui facilite l’avancement dans

la neige. En tant qu’artiste du camouflage, il a en outre la capacité de changer la couleur de son pelage selon la saison. En été, son pelage est un peu plus gris que le brun des lièvres d’Europe, en hiver, il devient blanc comme la neige (jusqu’à la pointe des oreilles) et la capacité d’isolement augmente.

La trace du lièvre variable est assez typique: étant donné qu’il avance seulement en deux allures – d’ailleurs très semblables –, à savoir en bondissant et en fuyant, il laisse une trace très spéciale. Car il ne pose pas les membres arrière dans les empreintes des membres avant, mais il pose ses longues pattes arrière par paire devant les pattes avant plus courtes: c’est le dit saut du lièvre.

Tactique, trucs et vitesse

Les lièvres sont des animaux avec instinct de fuite qui, lors d’un danger, ne fuient cependant pas de manière affolée. Grâce à un dépistage précoce des prédateurs, ils peuvent les esquiver par des trucs et par leur vitesse. Leur radar sont les grandes oreilles et les yeux sont, tel un télescope, placés haut dans la tête, assez éloignés l’un de l’autre, ce qui permet à cet animal d’avoir une bonne vue à la ronde.

Grâce à ces possibilités de dépistage précoce des dangers, ils se mettent d’abord immobile à couvert, pour ensuite tenter de fuir grâce à un départ d’une rapidité foudroyante et des vitesses de sprint s’élevant à 70 kilomètres à l’heure, même sur la neige, grâce aux grandes et puissantes pattes arrière. A l’aide des petites pattes avant, le lièvre peut bondir en zigzag de manière surprenante, ce qui augmente la chance d’échapper à un prédateur.

Comme les cuisses de lièvres sont appréciées par les plus divers prédateurs, les lièvres doivent à tout moment être prêts à fuir. De l’air, et quand il fait jour, les aigles royaux, les autours et les gros corbeaux (pour les jeunes lièvres l’épervier et le faucon crécerelle) sont les principaux dangers, pendant la nuit également le grand-duc. Sur le terrain le danger vient du renard, de la martre et du lynx – et pendant la période de chasse dans certains cantons les chasseurs de petit gibier. Les chiens des touristes, pas tenus en laisse, sont un sérieux problème (à éviter avec un peu de bonne volonté) tout autant pour le lièvre variable que pour la perdrix des neiges, qui se partagent souvent le même espace vital.

L’art de la chasse

La chasse au lièvre variable est archaïque et exigeante. Elle se fait normalement avec un chien de chasse ou à la mode du trappeur en suivant les traces. Des conditions atmosphériques favorables sont une condition préalable nécessaire. Lors de grandes quantités de neige les lièvres variables restent pendant plusieurs jours dans leur cuvette sans laisser de traces. Le mieux c’est un peu, mais pas trop de neige fraîche, de préférence pas à la fin de la nuit, car alors les traces sont recouvertes de neige quand il fait jour.

Quiconque pense que c’est facile de suivre dans un fouillis de traces de lièvres variables celles qui mènent à la cuvette et ainsi à la cachette du lièvre, se trompe. Car pour égayer les prédateurs cherchant des traces, les artistes du camouflage ont encore une autre feinte; ils rentrent à l’improviste dans leur propre trace et s’écartent ensuite tout à coup par un large saut dans un abri ce qui fait que la trace principale se perd dans la neige ... C’est pourquoi la chasse aux lièvres est toujours astreignante et l’on reste souvent sans proie ce qui ne déconcerte naturellement en rien un vrai chasseur.

(Traduction *Horizons et débats*)

Les dérangements augmentent les hormones de stress

HH. Les animaux sauvages vivent pendant l’hiver en montagne au minimum de leur existence énergétique. Les dérangements inutiles par des amateurs de sports d’hiver à l’écart des pistes peuvent mettre en jeu leur vie. Il est prouvé, suite à des analyses récentes d’excréments par le chercheur *Maik Rehns*, spécialisé dans le domaine des lièvres variables, que les excréments dans les régions de sports d’hiver en Engadine présentent une teneur en hormone de stress plus élevée que ceux d’animaux vivant dans le Parc national.

Mais l’échauffement du climat apporte également des désagréments à notre artiste en camouflage: au cours des fins de saisons automnales pauvres en neige, la pression des prédateurs monte et le changement de couleur du pelage dépendant du froid se fait déjà avant les premières chutes de neige, ce qui transforme la fonction du camouflage en son contraire. En outre le lièvre d’Europe, dont l’espace vital se recoupe maintenant déjà avec celui du lièvre variable, monte de plus en plus haut et est ainsi en concurrence avec ses petits frères.

Il y a cependant aussi des régions (par exemple au canton de Saint-Gall), où la situation est juste le contraire. Etant donné que le nombre de lièvre d’Europe y est réduit, les lièvres variables n’ont que peu de concurrence et on peut donc pas seulement les rencontrer en haute montagne mais également en partie dans des régions plus basses. Ainsi, ils ont déjà été observés à des altitudes de 1200 m et même de seulement 900 m.

«Faire découvrir à l’enfant ...»

suite de la page 7

siasmer les élèves. Passionner les élèves pour une matière est une recette à succès. L’enseignement ennuyeux, par contre, est souvent la pire des situations vécues à l’école. Les élèves en souffrent et cela peut provoquer de l’opposition envers un enseignant qu’ils traitent de «somnifère». Il est donc regrettable que le principe formel de l’orientation sur les compétences contribue à empêcher ces moments exaltants de l’enseignement qui pourraient être offerts par la matière en elle-même.

Pour que de bons programmes d’enseignement se répandent à l’école, le lycée mentionné ci-dessus a introduit une nouveauté «révolutionnaire»: la classe ouverte. On encourage donc les enseignants d’annoncer dans la salle des profs les leçons captivantes et d’inviter leurs collègues à y assister. Une leçon de physique (matière à laquelle je ne connais pas grand-chose), particulièrement divertissante et réalisée dans une classe de 8^e, m’a laissé un souvenir inoubliable: le principe de la force ascensionnelle démontré à l’aide d’œufs de Pâques. L’enseignante posa trois verres cylindriques remplis de liquide sur le

pupitre pour ensuite y plonger trois œufs de Pâques de différentes couleurs. L’œuf rouge coula aussitôt jusqu’au fond, le jaune resta au milieu tandis que le bleu plana à la surface du liquide. Après plusieurs fourvoiements («C’est à cause des couleurs.»), un élève eut la bonne idée: c’était dû aux états distincts des liquides. Pour le reste de la leçon, physique classique avec formules et opérations mathématiques. Les cinq «hôtes» en étaient enthousiasmés puisqu’ils avaient assisté à ce qui enrichit tout enseignement: une démonstration du problème de façon originale et un entretien pédagogique savamment conduit.

Mes expériences me disent que le potentiel le plus puissant de nos écoles réside dans l’amélioration des disciplines et des méthodes. Pour y contribuer, on se passe bien de nouvelles réformes scolaires ainsi que d’«inventions» didactiques. Ce qu’il nous faut en réalité est autre chose: des enseignants passionnés et créatifs.

Mais le bon enseignement ne vit pas uniquement de ses moments palpitants. Les élèves aiment également se voir confrontés à des défis intellectuels. Le risque de les surcharger pèse moins lourd que celui de les apaiser avec des contenus flous. Dans mes leçons de

littérature allemande, j’ai aimé les confronter avec des textes dont je supposais qu’ils étaient indispensables en vue de la maturité intellectuelle des jeunes. Ce faisant, j’avais comme idée directrice de mettre le contenu devant la méthode ainsi que la plus-value mentale devant les compétences. La poésie de *Goethe* «An den Mond» [Nuit de Lune] qui commence par «Füllet wieder Busch und Tal/Still mit Nebelglanz ...» [«De tes clartés tu remplis/Val-lons, bois et plaines ...»] a toujours été, pour moi, le premier choix. D’abord, elle est une des plus précieuses poésies de Goethe dans sa période classique. Ensuite, elle est infailliblement belle, parfaite dans son contenu, sa forme et sa création textuelle disposant ainsi d’une qualité esthétique élevée. Finalement, elle contient un message susceptible de communiquer une idée importante également aux jeunes de nos temps modernes – que l’intensité de la vie existe également loin du fracas du grand monde: «Selig wer sich vor der Welt/Ohne Hass verschliesst ...» [Heureux celui qui s’éloigne du monde, sans haine]. Cette poésie offre donc l’orientation mentale ainsi que la quête du sens de la vie.

Serait-il en effet justifié de ne plus transmettre une telle richesse pour la simple rai-

son qu’elle est difficilement accessible avec les «méthodes centrées sur l’élève» et l’«orientation sur les compétences»? Il faut en être conscient: ce qui est justement l’essence de nos textes classiques, leur code poétique, se révèle être l’obstacle à leur enseignement dans nos écoles «modernes».

Les enseignants qui pratiquent leur métier depuis bien longtemps ont vu venir et s’en aller diverses modes didactiques. Mais ce qui est rassurant, c’est que l’essence de la pratique de l’enseignant n’a jamais changé: l’éducation et la formation scolaires ont comme but de faire découvrir à l’enfant le merveilleux domaine du savoir et lui ouvrir la porte vers le monde des adultes. Cela dit, tout dépend de ce que l’enseignant représente, de façon authentique et crédible, de ce qu’il communique aux élèves. J’ai volontiers suivi la «Permission» du pédagogue *Jochen Grell*: «Il t’est permis d’enseigner en direct, même à la classe toute entière. Tu ne dois être gêné de vouloir enseigner quelque chose aux élèves. L’école a justement été inventée pour ne pas confiner l’élève dans la bulle de l’individualisme.»

Première parution dans la «Frankfurter Allgemeine Zeitung» du 14/1/16

(Traduction *Horizons et débats*)